

MALGRÉ L'ANNONCE D'UNE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Intrigant silence sur le 3^e mandat

En mettant fin au faux suspense qui a entouré la révision de la Constitution, Bouteflika n'a visiblement pas totalement libéré une classe politique à l'affût depuis plusieurs mois.

Nawel Imès - Alger (Le Soir) - Contre toute attente, la question du troisième mandat n'a pas été évoquée par les partis qui lui sont acquis. S'il est de notoriété publique que l'essence même de cette révision vise à permettre à Bouteflika de briguer un troisième mandat, ce silence est intrigant.

En réagissant quelques heures après l'annonce du chef de l'Etat, les partis de l'Alliance présidentielle ont fait l'impasse sur cette perspective. Sans exception, ni le FLN, ni le RND, encore moins le MSP n'ont évoqué la question. Dans le communiqué rendu public mercredi, le Front de libération nationale a salué l'initiative du président de la République «président du parti».

Le FLN a applaudi le choix de la voie référendaire et dit soutenir le président si ce dernier décidait de recourir «plus



Les voix se sont subitement tues.

Photo : Samir Sid

tard» à la voie référendaire pour aller vers une révision plus «profonde» en vue d'éclaircir les prérogatives des différents pouvoirs, de promouvoir le contrôle institutionnel et préserver les libertés individuelles et collectives. Au

RND et au MSP, le même ton est adopté. Les formations d'Ahmed Ouyahia et d'Aboudjerra Soltani, fidèles à leurs positions, ont également applaudi sans évoquer le troisième mandat. Force est de constater qu'on est bien loin

de l'euphorie qui s'était emparée il y a plusieurs mois de ces partis et de leurs organisations satellites. Ces dernières ont, en effet, déployé une telle énergie que leur soudain silence intrigue. Une débauche d'énergie qui frôlait souvent l'excès de zèle puisque, comme de coutume, toutes les occasions ont été exploitées pour «exhorter» Bouteflika à briguer un troisième mandat.

Sans parler des visites d'inspection dans les wilayas, très propices à ce type d'épanchements, les adeptes de la «ouhda talitha» ont profité de la moindre manifestation économique ou culturelle pour lire des motions de soutien. L'ancien chef du gouvernement et non moins secrétaire générale du FLN s'était illustré en multipliant les appels en direction du président de la République. La campagne menée tambour battant pour ce troisième mandat s'est, par la suite, essoufflée.

Les voix qui suppliaient publiquement Bouteflika se sont subitement tues et n'évoquent plus que la révision de la Constitution, faisant l'impasse sur le troisième mandat qui focalisait tant l'attention.

Est-ce un repli tactique ? Parions que oui. Sitôt la Constitution révisée par voie parlementaire, permettant à l'actuel locataire de la présidence d'annoncer son intention de rempiler pour un troisième mandat, ces mêmes

relais vont renouer avec ce qu'ils savent faire de mieux : organiser dans le pur style folklorique des meetings de soutien dans une course à une seule variable : le taux de plébiscite !

N. I.

KARIM TABOU À BOUIRA : «Le problème algérien est un problème de régime»

«La question aujourd'hui n'est pas le troisième mandat ou le deuxième, puisque le peuple algérien est gouverné par un seul mandat qui dure depuis 1962. Le problème algérien est un problème de régime.» Karim Tabou, fidèle à lui-même, avec son verbe acerbe et tranchant vis-à-vis du pouvoir algérien, n'y est pas allé avec le dos de la cuillère pour fustiger, lors d'une rencontre hier au centre culturel islamique de Bouira avec les militants et sympathisants du FFS, et le régime et tous ceux qui gravitent autour, allant jusqu'à inclure dans ce décor peu reluisant des partis démocratiques comme le RCD, sans le citer.

C'est que, aux yeux du premier secrétaire du FFS, le scénario pour la présidentielle prochaine est déjà mis en place et on aura à coup sûr, au bout du compte, des candidats selon le schéma voulu par les décideurs, ces généraux, véritables détenteurs du pouvoir en Algérie qui font et défont les présidents. Un schéma voulu par eux et qui consistera à garnir la galerie, avec un candidat démocrate et kabyle en la personne de Saïd Sadi, un candidat islamiste en la personne de Djaballah, qu'on est en train d'approcher ces dernières semaines pour le réhabiliter et lui permettre sous conditions de jouer le jeu, Moussa Touati et Louisa Hanoune. Quatre candidats qui orneront le décor du candidat du système qu'est Abdelaziz Bouteflika.

Que faire pour changer les choses ? Rien, selon Karim Tabou, sinon qu'il faille rester vigilant, face aux offres alléchantes et tentantes du régime qui gère le pays, selon l'expression d'un groupe d'Algériens qui vient d'éditer un livre intitulé *Le drame algérien*, dans lequel il attribue la pérennité du régime algérien à cinq facteurs, à savoir la sécurité militaire, la violence, la corruption, le régionalisme et enfin la manne pétrolière. Résister et attendre la décantation à tous les niveaux et dans tous les secteurs, tant au sein de la classe politique que dans les organisations et autres associations, la société civile et chez les intellectuels. Une décantation entre ceux alléchés par le pouvoir et ceux qui résistent et qui formeront à coup sûr un véritable front. «Bien entendu, tous ces groupes, une fois identifiés, trouveront en le FFS un allié incontournable et inébranlable sur lequel ils pourront compter pour faire changer les choses», dira Karim Tabou, qui pense qu'à ce à ce moment-là, la parole pourra revenir au peuple pour choisir librement ses représentants.

Par ailleurs, au sujet des violations de la Constitution, le premier responsable du FFS ne s'étonne pas du fait que, dans ce pays unique au monde, les parlementaires votent presque à l'unanimité des amendements qui leur ôtent des prérogatives au profit du président de la République, alors que dans les pays qui se respectent, c'est le contraire qui se produit. Le président propose des amendements pour se délester de certaines prérogatives au profit des députés. «Cela étant, en Algérie, la vente concomitante est annoncée depuis la revue à la hausse des salaires des députés», dira encore Tabou qui évoque un troc politique entre le régime et les députés.

Enfin, pour illustrer ses propos au sujet de la dégradation politique dans le pays et la gravité de la situation, Karim Tabou narre une anecdote. Le commandant Bouragaâ, invité du FFS à l'occasion de l'anniversaire de la création du FFS, le 29 septembre 1963, avait dit, à propos des lignes Morrice et Challe, érigées par la France lors de la guerre de Libération, pour éviter qu'aides et armes arrivent aux moudjahidines depuis le Maroc et la Tunisie, que finalement ces deux lignes avaient quelque chose de positif : elles ont permis de distinguer les héros, qui étaient à l'intérieur pour combattre l'ennemi, des lâches qui étaient à l'extérieur... Karim Tabou dira que ce sont ces gens de l'extérieur qui ont squatté le pays.

En somme, le premier secrétaire du FFS, qui déclara, au sujet du tapage fait autour des déclarations du député RCD à l'APN, concernant le nombre de chouchou, que cela faisait partie du scénario entrant dans le cadre de la préparation de la mascarade du printemps prochain, à laquelle participera le RCD, a appelé les militants, lors de cette rencontre à laquelle ont assisté deux autres secrétaires nationaux, en l'occurrence Ahmed Betatache et Djamel Bahloul, à rester mobilisés aux côtés de toutes les forces vives de la société, car «le peuple croit en le FFS et, par conséquent, le FFS n'a pas le droit de le décevoir ni de l'abandonner», dira-t-il enfin avant d'appeler les militants à redynamiser les structures locales du parti pour aller vers des congrès régionaux.

Y. Y.

ILS ORGANISENT DEMAIN UN SIT-IN DEVANT LA PRÉSIDENTENCE

Les enseignants contractuels reprennent la protestation

Les enseignants contractuels reprennent le chemin de la contestation et ont décidé d'organiser demain dimanche une journée nationale de protestation et un sit-in devant le siège de la présidence de la République.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - C'est le Conseil national des enseignants contrac-

tuels qui a décidé d'aller vers cette forme de protestation, «en raison des difficultés vécues par cette catégorie d'enseignants», précise un communiqué du conseil.

Les membres de cette organisation évoquent ainsi le marasme vécu par ces professionnels. «Il s'agit notamment de problèmes administratifs vécus au quotidien, en particulier le fait que les contrats n'aient pas été renouvelés pour la plupart des ensei-

gnants, comme de la question de leur réintégration, qui n'a pas été réglée définitivement», déclarent les enseignants contractuels, tout en précisant que les résultats des concours de recrutement «ont prouvé que ces examens n'étaient pas crédibles».

Le Conseil national des enseignants contractuels réitère, par ailleurs, les principales revendications de la corporation, qui consistent en l'intégration des enseignants

dans leurs postes, quelles que soient leurs spécialités, y compris ceux qui ont été écartés à la fin de leur contrat, et le paiement des arriérés de leurs salaires. Ils demandent aussi à bénéficier des salaires pendant les vacances annuelles, comme le stipulent le code du travail et les conventions internationales, ainsi que la confirmation des enseignants contractuels, et ce une année après leur recrutement.

F.-Z. B.

APN

Polémique autour des pensions de retraite

La question des pensions de retraite a été, jeudi, au centre d'une vive polémique qui a opposé le député RCD Ali Brahimi au ministre du Travail et de la Sécurité sociale.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Dans une question orale, le parlementaire est revenu sur l'article 29 de la loi de finances complémentaire de 2006 qui prévoit une revalorisation des pensions de

retraite inférieures ou égales à 10 000 dinars. «Il s'avère que votre département ministériel a écarté les bénéficiaires de retraites proportionnelles et de retraites sans condition d'âge. Cette décision arbitraire a exclu plus de 100 000 retraités de cette revalorisation», a expliqué M. Ali Brahimi. Le député du RCD a exhorté le ministre du Travail à appliquer pleinement cette disposition légale. «Vous êtes tenu d'ap-

pliquer la loi si vous ne voulez pas aller à l'encontre de la volonté du président de la République. L'interprétation que votre ministère a fait de cette loi a renforcé le déni de droit que subissent des dizaines de milliers de pauvres malheureux», a-t-il insisté.

Dans sa réponse, le ministre a réaffirmé la position de son administration. Selon lui, l'article 29 de la loi de finances complémentaire 2006 «concerne exclusivement la catégorie des bénéficiaires de la retraite ordinaire». «Cette augmentation des pensions ne touche que les personnes âgées démunies qui ont bénéficié de la retraite à l'âge de 60 ans.

Depuis l'entrée en vigueur de cette disposition, l'Etat a déboursé 13 milliards de

dinars pour la revalorisation des pensions», a souligné M. Tayeb Louh. Des explications qui n'ont pas convaincu M. Ali Brahimi. Reprenant la parole au terme de l'intervention du ministre, il a dénoncé le caractère «discriminatoire» de cette décision. Le député reviendra à la charge. Il interpellera une nouvelle fois le ministre à sa sortie de l'hémicycle. «Vous avez fait une lecture subjective de la loi.

Vous n'avez aucun droit d'agir de la sorte», dira-t-il en annonçant que les retraités lésés sont sur le point de saisir la justice pour obtenir gain de cause. Après avoir longuement écouté les arguments de M. Ali Brahimi, Tayeb Louh a accepté le principe d'un débat général sur la question des retraites.

T. H.

PHÉNOMÈNE DE LA MENDICITÉ

Ould Abbès lance une enquête nationale

Le ministre de la Solidarité nationale a annoncé, jeudi à l'APN, le lancement d'une enquête nationale sur le phénomène de la mendicité. Répondant à une question orale du député FLN Abderrahmane Sahli, Djamel Ould Abbès a indiqué que cette enquête débutera en 2009 et permettra de déterminer les causes et les effets de la mendicité. Selon Ould Abbès, le coût de cette étude est évaluée à 20 millions de dinars.

T. H.